

## Un partenariat impliquant l'amont et l'aval



**La société de gestion forestière Néosylva et le promoteur immobilier REI Habitat, spécialisé dans la construction bois, ont signé le 24 septembre, à Nantes, un partenariat stratégique de 5 ans. L'exploitation et la valorisation des bois des parcelles de forêt à renouveler, leur reboisement, leur entretien dans le temps et leur valorisation à terme en bois d'oeuvre devraient générer au moins 35 emplois pérennes.**

www.leboisinternational.com

Pays : France

Dynamisme : 7



[Visualiser l'article](#)

Ce partenariat stratégique permet pour la première fois de concrétiser **un modèle de reboisement intégré**, de l'amont forestier à la construction et au renouvellement des villes en aval. **«Coupler l'activité immobilière au renouvellement des forêts permet de créer un modèle vertueux à tous points de vue** : diminuer l'impact des villes sur l'environnement, tout en développant nos forêts et en luttant contre le réchauffement climatique», précise **Paul Jarquin, PDG de REI Habitat**.

Ce partenariat stratégique permettra de coupler à chaque opération immobilière bas-carbone portée par REI Habitat un projet d'investissement forestier mis en oeuvre par Néosylva. **Les deux partenaires identifieront, projet par projet, l'opération de reboisement qui permettra d'atteindre un bilan carbone nul** : nombre d'hectare de forêt à planter, identification de parcelles, essence à planter, montant de l'investissement. Pour financer le reboisement, Néosylva et REI Habitat s'engagent à sécuriser les fonds nécessaires, en intégrant le coût au bilan d'opération ou en faisant des levées de capitaux (crowdfunding, recherche d'investisseurs institutionnels...).

Ce partenariat offre une solution inédite aux principaux enjeux que connaît la forêt française. **Celle-ci souffre en effet d'un sous-investissement historiquement bas en travaux forestiers : en 2018, 70 millions de plants ont été produits, contre 300 millions en Allemagne**. Le réchauffement climatique et les récentes sécheresses fragilisent par ailleurs les boisements, comme en témoigne l'attaque massive d'insectes xylophages (scolytes) dans le Nord-Est de la France. Le vieillissement de la ressource, du fait de la faiblesse des prélèvements, constitue également un enjeu majeur pour les années à venir. Un tel partenariat revêt une importance d'autant plus grande si l'on considère que la filière forêt-bois constitue un vivier d'emplois verts non-délocalisables : **on estime ainsi que 1 euro investi dans la forêt représente 50 euros de valeur créée sur le territoire**.

Le Chiffre : 200 000 m<sup>2</sup>

Les deux partenaires s'engagent à réaliser 200.000 m<sup>2</sup> d'immobilier en bois associés au reboisement des forêts, soit environ 1 million d'arbres (700 ha).

*Photo : La signature du partenariat a eu lieu au siège de Néosylva, dans le bâtiment B qui abrite également les locaux d'Atlasbois (à gauche sur la photo : Paul Jarquin, PDG de REI Habitat, aux côtés de Jean-Guénolé Cornet, cofondateur de Néosylva).*

Lire la suite dans Le Bois International, Charpente, construction, menuiserie et meuble, notre édition rouge N°33 ...